

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Et si, pour vous donner la parole, on montait un budget participatif ?

Tomber dans les idées à la mode uniquement parce qu'elles sont à la mode, ce n'est pas faire preuve de responsabilité. Mais quand l'idée peut apporter beaucoup à tous, pourquoi ne pas la mettre en œuvre ? Le principe du budget participatif est simple : la commune provisionne un montant sur son budget investissement afin de monter un ou plusieurs projets d'habitants (projets relevant de la compétence de la commune et d'intérêt général). Ils doivent en amont passer une commission de sélection, et in fine, ils sont soumis aux votes de l'ensemble des habitants.

Un tiers des communes d'Angers Loire Métropole l'a déjà mis en place. Depuis 2018, Angers attribue un million d'euros à ces projets. Mais, ce sont aussi depuis 2021, Avrillé (150 000 euros), Beaucouzé (50 000 euros), Saint-Léger-de-Linières (20 000 euros) et Trélazé (100 000 euros), suivies en 2022 par Briollay (45 000 euros), Les-Ponts-de-Cé (50 000 euros), et en 2023 par Montreuil-Juigné (50 000 euros) et Rives-du-Loir-en-Anjou (50 000 euros).

Et Verrières ?

Trop petite pour pouvoir mettre en place ce genre d'initiative ? 4 communes (Beaucouzé, Briollay, Rives-du-Loir-en-Anjou et Saint-Léger-de-Linières...) y sont parvenues !

Trop cher pour le budget communal ? Si on regarde la montant attribué par les communes de dimension analogue, ce sont 50 000 euros qui sont généralement proposés. Sur un budget communal entre 7 et 8 millions, ça représente au maximum 0,71 % de ce budget ...

On manque de recul ? Qu'est-ce qui empêche d'aller chercher des retours d'expérience auprès des communes l'ayant expérimenté ? Surtout celles qui en sont à la 2e ou 3e édition !

Les habitants n'ont pas envie de se lancer dans ce type d'initiative ? Qu'en sait-on réellement ? Il serait étonnant qu'avec autant d'associations (fierté de la commune), il ne se trouve pas quelques citoyens ou collectifs ayant des idées à partager et à vouloir concrétiser !

Si Verrières semble avoir une taille suffisante, si elle semble pouvoir supporter le montant à budgéter, si elle semble pouvoir profiter des retours d'expérience, si elle semble avoir des habitants apporteurs d'idées, pourquoi semble-t-elle ne pas vouloir de cette idée séduisante ?

La première tentative fin 2021 s'est malheureusement arrêtée en cours de route¹ ...

Et si, pour vous donner la parole, on montait un budget participatif ?

Les élus de la liste Verrières Ensemble Autrement



¹ Notre article Fovéa 11 2021